



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à Farnham, le 5 mai 2014, à 19 h, conformément aux dispositions du décret, et à laquelle étaient présents M<sup>me</sup> et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

Avant le début de la séance les membres du conseil procèdent à la remise des arbres dans le cadre du programme « Une naissance, un arbre ».

### Première période de questions

Les vingt personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants de l'ordre du jour :

- Vente des terrains;
- Achat d'un terrain;
- Tournois de golf.

2014-166

### Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

5. Adoption du *Règlement sur le Programme Rénovation-Québec de subventions à la rénovation des secteurs centraux de la Ville de Farnham, phase X (2014-2015)*

et en ajoutant les points suivants :

25. Tournoi de volleyball;
26. Nouvelles normes comptables;
27. Libération du permis d'alcool de l'aréna - Bal des finissants;
28. Libération du permis d'alcool de l'aréna - Tournoi de dek hockey.

## Procès-verbaux

2014-167

### Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 7 et 28 avril 2014

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 7 et 28 avril 2014 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 7 et 28 avril 2014.



QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

### Réglementation

2014-168

**Adoption du *Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage du cours d'eau Guérin***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 avril 2014;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage du cours d'eau Guérin* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2014-169

**Adoption du *Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage du cours d'eau Plamondon***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 avril 2014;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage du cours d'eau Plamondon* soit adopté suivant sa forme et teneur.

### Administration générale, greffe et affaires juridiques

2014-170

**Vente du lot 4 355 610 et d'une partie du lot 4 354 127 du cadastre du Québec (rue Jacques-Cartier Nord)**

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de vendre le lot 4 355 610 et une partie du lot 4 354 127 du cadastre du Québec à la compagnie Constructions Novard inc. aux conditions suivantes :

- M. Kevin Migué, arpenteur-géomètre soit désigné pour procéder au découpage du lot 4 354 127 du cadastre du Québec et que ses



honoraires soient assumés en parts égales par la Ville de Farnham et Constructions Novard inc.;

- L'acte de transaction devra être signé au plus tard le 5 mai 2015 ;
- Le prix de vente sera de 3,50 \$ le pied carré ;
- Le bâtiment devra être construit au plus tard le 31 décembre 2016 et selon l'esquisse préparée par la firme Caroline Denommée architectes, datée du 25 février 2014. À défaut, le construire ledit bâtiment dans les délais, le terrain sera offert en priorité à la Ville de Farnham qui pourra en reprendre possession sur paiement du prix payé pour son achat ;
- La vente est faite sans garantie légale ;
- Le lot est vendu dans son état actuel.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2014-171

**Acquisition du lot 5 507 325 du cadastre du Québec (Boulevard Industriel)**

CONSIDÉRANT que la Ville détient une étude de caractérisation des sols démontrant l'absence de contamination de la partie visée;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham offre à la compagnie Société immobilière PPM inc. propriétaire du lot 5 507 325 du cadastre du Québec, la somme de 1,75 \$ le pied carré pour l'acquisition de cet immeuble pour fins de réserve foncière.

QUE l'étude Les notaires Ménard et Paquette inc. soit mandatée afin de procéder à cette transaction.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de l'étude Les notaires Ménard et Paquette inc. soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-600-00-723.

**Finances municipales**

2014-172

**Demande de subvention pour l'entretien de la piste cyclable (route verte) - Année 2014**

Document : Dossier de la trésorière daté du 22 avril 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le rapport du Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc., responsable de l'entretien de la piste cyclable (route verte) pour la saison 2013.

QUE le conseil municipal atteste que le montant total de la subvention n'excède pas 50 % des dépenses réellement encourues par la Ville de Farnham.

QUE la Ville de Farnham confirme que l'accès à la piste cyclable sur son territoire est libre et gratuit.

QUE M<sup>me</sup> Julie Laguë soit autorisée à signer tous les documents permettant de donner effet à la présente résolution.

**2014-173 Comptes à payer**

Documents : Listes de chèques datées du 1<sup>er</sup> mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 148 115,86 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 201 651,42 \$.

**2014-174 Skatefest 2014**

Document : Lettre de la Maison des jeunes de Farnham datée du 25 mars 2014.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie une subvention de 10 000 \$ à la Maison des jeunes de Farnham pour l'organisation de l'édition 2014 du Skatefest.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-71-970.

***Incendie***

**2014-175 Location de détecteurs de gaz**

Document : Projet de bail, non daté.

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie, après analyse de divers types de détecteurs, recommande de conclure un contrat de location d'une durée maximale de quatre ans;

CONSIDÉRANT que ce type d'équipement nécessite une surveillance constante et qu'il devient obsolète ou non fonctionnel après une durée de vie de trois à quatre ans;



CONSIDÉRANT que pour une saine administration il y a lieu, sur recommandation du Service de sécurité incendie, de conclure un tel contrat de location pour ce type d'équipement nécessaire à une opération sécuritaire des divers Services de la Ville;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le bail à intervenir avec la compagnie Industrial Scientific Corporation pour la location de trois détecteurs de gaz, pour une période maximale de quatre ans pour une somme totale de 23 394,12 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-220-20-516 et 02-415-00-516.

### **Ressources humaines**

#### **2014-176 Union des Municipalités du Québec - Assises annuelles**

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que MM. Josef Hüsler et André Claveau soient autorisés à assister aux assises annuelles 2014 de l'Union des Municipalités du Québec, les 22 et 23 mai 2014 à Gatineau.

QUE les frais d'inscription soient payés par la Ville de Farnham.

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

#### **2014-177 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 22 avril 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Gilles Bachand à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 6 mai 2014 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

#### **2014-178 Embauche d'un inspecteur des bâtiments**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 1<sup>er</sup> mai 2014.

CONSIDÉRANT la départ de M<sup>me</sup> Pascale Gagnon-Boucher;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler ce poste;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Steven Paquette à titre d'inspecteur des bâtiments, à compter du 21 mai 2014.

QUE les conditions d'embauche de M. Paquette soient celles de la convention collective actuellement en vigueur.

**2014-179      Embauche de pompiers**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 23 avril 2014.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham procède à l'embauche de MM. Francis Dubois, Charles Marcotte, Patrick Thibodeau, Julien Ferland et Dominic Drouin à titre de pompiers au Service de sécurité incendie.

QUE le salaire et autres avantages soient ceux décrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

QUE la période de probation de ces pompiers débutera lors de leur première journée de travail à ce titre.

**2014-180      Suspension de l'employé matricule 0220-0206**

CONSIDÉRANT que le directeur général de la Ville, M. François Giasson, a suspendu avec rémunération l'employé matricule 0220-0206 le 30 avril 2014;

CONSIDÉRANT que le directeur général a transmis à l'employé matricule 0220-0206 une lettre à cet effet le 30 avril 2014;

CONSIDÉRANT que cette suspension a pris effet immédiatement le 30 avril 2014 et ce jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le directeur général a immédiatement fait rapport de cette suspension au conseil municipal;

CONSIDÉRANT le rapport et les recommandations du directeur général;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal fait enquête pour décider du sort de l'employé matricule 0220-0206;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit décider du sort de l'employé matricule 0220-0206;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que tous les CONSIDÉRANTS font partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil municipal entérine et confirme la suspension de l'employé matricule 0220-0206 pour les motifs exposés dans la lettre du directeur général en date du 30 avril 2014.

QUE ladite suspension aura effet jusqu'à ce que l'enquête soit complétée et qu'une décision finale soit prise par le conseil municipal.



**Travaux publics**

**2014-181 Octroi du contrat de pavage 2014**

Document : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 18 février 2014 et analyse de conformité administrative daté du 24 février 2014.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, cinq soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (incluant les taxes)
Pavage Dorval inc.	814 417,09 \$
Sintra inc.	829 861,31 \$
Béton mobile St-Alphonse inc.	843 477,30 \$
Pavages Maska inc.	893 955,99 \$
Construction DJL inc.	914 457,48 \$

CONSIDÉRANT que la soumission de la compagnie Béton mobile St-Alphonse inc. ne rencontre pas les critères demandés;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de la compagnie Béton mobile St-Alphonse inc. soit déclarée non conforme.

QUE la soumission de la compagnie Pavage Dorval inc. au montant de 814 417,09 \$, incluant les taxes, pour les travaux de pavage 2014 soit acceptée.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

**2014-182 Octroi du contrat de concassage de béton et d'asphalte**

Document : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 22 avril 2014 et analyse de conformité administrative daté du 24 avril 2014.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, six soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (incluant les taxes)
175784 Canada inc.	33 480,72 \$
Construction J. P. Roy inc.	33 555,45 \$
Ali Construction inc.	44 765,52 \$
B. Fréreau et Fils inc.	46 708,59 \$
Dorothé Vandal et Fils inc.	46 708,59 \$



Excavation L. Martel inc.

63 523,69 \$

CONSIDÉRANT que la soumission de la compagnie Construction J. P. Roy inc. ne rencontre pas les critères demandés;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de la compagnie Construction J. P. Roy inc. soit déclarée non conforme.

QUE la soumission de la compagnie 175784 Canada inc. au montant de 33 4890,72 \$, incluant les taxes, pour les travaux de concassage de béton et d'asphalte soit acceptée.

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-320-10-621, 02-413-00-621 et 02-415-00-621.

### **Services techniques et développement**

**2014-183**

#### **Permissions de voirie 2014**

Document : Lettre du ministère des Transports du Québec datée du 30 janvier 2014.

CONSIDÉRANT qu'il est probable que la Ville de Farnham ait à effectuer des travaux sur les emprises du ministère des Transports du Québec au cours de l'année 2014;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$.

QUE la Ville de Farnham autorise M. Michel Phaneuf, directeur du Service des travaux publics et M. Benoît Larivière, directeur des Services techniques et du développement à signer, pour et au nom de la Ville de Farnham, les permis requis du ministère des Transports du Québec pour les travaux devant être réalisés dans leur emprise.

QUE la présente résolution soit valide pour une période de douze mois, soit jusqu'au 4 mai 2015.

**2014-184**

#### **Demande d'avis - Lot 4 354 245 du cadastre du Québec (Rue Principale Est)**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 avril 2014.

CONSIDÉRANT le projet déposé pour l'aménagement du lot 4 354 245 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;





Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le plan-projet pour la construction d'un immeuble sur le lot 4 354 245 du cadastre du Québec, tel que présenté.

QUE le projet d'affichage devra faire l'objet d'une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme le moment venu.

### *Service des loisirs, culture et tourisme*

#### **2014-185 Fermeture temporaire de la rue Aikman**

Document : Lettre de la Maison des jeunes de Farnham datée du 13 mars 2014.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la fermeture temporaire de la rue Aikman (entre les rues Saint-André et Saint-Louis) du 2 août 2014 à 4 h au 3 août 2014 à 4 h pour la tenue du Skatefest.

#### **2014-186 Fermeture temporaire du stationnement Conrad-Blain**

Document : Dossier de la coordonnatrice aux fêtes et événements et directrice adjointe par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 15 avril 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la fermeture temporaire du stationnement Conrad-Blain le 14 juin 2014 de 8 h à 23 h pour la tenue d'un combat de boxe extérieur.

#### **2014-187 Organisation d'événements au Centre de la nature - Entente**

Document : Projet d'entente non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte les termes de l'entente à intervenir avec l'organisme Événements sportifs Canada pour l'organisation d'événements au Centre de la nature.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

### *Représentation*

#### **2014-188 Participation aux tournois de golf 2014**

CONSIDÉRANT le partenariat de la Ville de Farnham avec certains organismes municipaux, communautaires et corporatifs;



Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham délègue les personnes suivantes aux tournois de golf 2014:

Tournoi	Date	Participants
Ville de Bromont	27 mai	Josef Hüsler André Claveau
Ville de Bedford	4 juin	Josef Hüsler ou André Claveau Roger Noiseux
Ville de Saint-Césaire	6 juin	André Claveau Jean Lalande
Sani-Éco	13 juin	André Claveau Vincent Roy
Classique BMP	18 juin (Château Bromont)	Vincent Roy Roger Noiseux Pauline Mercier (souper)
Ville de Cowansville	3 juillet	Josef Hüsler André Claveau ou Jean Lalande Vincent Roy Roger Noiseux Pauline Mercier (souper)
Fondation Les Foyers Farnham	8 juillet	Josef Hüsler André Claveau Jean Lalande Vincent Roy Roger Noiseux Rico Laguë Pauline Mercier (souper)
Maison Au Diapason	26 août (Cowansville)	André Claveau Jean Lalande

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-311.

## Ajouts

2014-189

### Tournoi de volleyball

Document : Dossier de la coordonnatrice aux fêtes et événements et directrice adjointe par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la fermeture temporaire du stationnement Conrad-Blain du 23 août 2014 à 8 h au 25 août 2014 à 23 h pour la tenue d'un tournoi de volleyball de plage.



**2014-190 Nouvelles normes comptables**

Document : Dossier de la trésorière daté du 30 avril 2014.

CONSIDÉRANT le changement de norme sur le paiement de transfert entrée en vigueur rétroactivement à l'exercice financier 2013 pour les Municipalités et autres organismes municipaux;

CONSIDÉRANT la note d'information reçue le 6 novembre 2013 à ce sujet, mentionnant les directives sur le traitement comptable à appliquer pour l'année 2013 et les prévisions budgétaires 2014;

CONSIDÉRANT que pour la Ville de Farnham ces modifications comptables signifient un montant à pourvoir de 609 343 \$ en 2014;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de réviser les directives de ces nouvelles normes afin de permettre aux Municipalités d'étaler le montant à pourvoir sur plusieurs exercices financiers.

**2014-191 Libération du permis d'alcool de l'aréna - Bal des finissants**

CONSIDÉRANT la tenue du bal des finissants des étudiants de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand à l'aréna Madeleine-Auclair le 7 juin prochain;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la libération du permis d'alcool de l'aréna Madeleine-Auclair les 7 et 8 juin 2014 afin que la compagnie Maître traiteur Cowansville, Farnham et région, puisse demander un permis événementiel pour ces dates.

**2014-192 Libération du permis d'alcool de l'aréna - Tournoi de dek hockey**

CONSIDÉRANT la tenue d'un tournoi de dek hockey sur les terrains adjacents à l'aréna Madeleine-Auclair le 7 juin prochain;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la libération du permis d'alcool de l'aréna Madeleine-Auclair le 7 juin 2014 afin que M. Mike Ménard, puisse demander un permis événementiel pour cette date.

QUE le coût de ce permis soit défrayé par les organisateurs du bal des finissants de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand qui a demandé la libération initiale du permis.

**Deuxième période de questions**

Les vingt et une personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Nouveau zonage dans le secteur de la Route 235;
- Piste cyclable de la rue de l'Hôtel-de-Ville;



- Émission des permis de la rue William;
- Procédure de modification du règlement de zonage;
- Zonage du secteur de la rue Welch;
- Subvention fonds vert (résolution 2013-277);
- Terrains pour les futures garderies;
- Vente des terrains de tennis;
- Délai d'émission des permis;
- Centre de la nature;
- Terrains de l'ancienne église Saint-Fabien.

La séance est levée à 20 h 6.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

Josef Hüsler  
Maire